



Bruxelles, le 3 avril 2018

7624/18

DIPL 8

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne
au: Représentations permanentes

Objet: Remplacement du Chef de la Mission de la République des Philippines auprès de l'Union européenne
- agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Eduardo José A. DE VEGA en remplacement de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Victoria Sisante Bataclan

Par lettre parvenue le 9 février 2018, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République des Philippines auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Eduardo José A. DE VEGA comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Madame Victoria Sisante Bataclan.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Eduardo José A. DE VEGA comme Chef de la Mission de la République des Philippines auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Eduardo José A. DE VEGA en qualité de Chef de la Mission de la République des Philippines auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 1813/18 en date du 28 février 2018, a été acquis à la date du 30 mars 2018. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil Européen et au Président de la Commission.